

Arrêté du 28 octobre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris IIème arrondissement

NOR : JUSB1129606A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er novembre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Elvire MÉRIL, adjointe administrative principale de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Paris IIème arrondissement.

Article 2

Madame Marie-Claude LEMOYNE épouse BERTHELIER, greffière du 1er grade au tribunal d'instance de Paris IVème arrondissement, déléguée par décision des chefs de cour en date du 19 octobre 2011, au tribunal d'instance de Paris IIème arrondissement, est nommée en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris IIème arrondissement à compter du 1er novembre 2011 et jusqu'au 31 décembre 2011.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 28 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUC